

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vaulx-en-Velin, le mardi 17 Septembre 2013

NOUVEAU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE L'AEROPORT DE BRON : LES HABITANTS DE VAULX-EN-VELIN DECIDENT D'AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT MEILLEUR

L'aéroport de Bron fait l'objet depuis le vendredi 6 septembre 2013 d'une enquête publique qui vise à modifier son PEB (Plan d'Exposition au Bruit) datant de 1977. L'Etat souhaite ainsi acter publiquement les nuisances dont les riverains sont et seront victimes (par la détermination de zones de bruit modifiées ou nouvelles) et donner les chiffres d'évolution du trafic à échéance de 20 ans.

Depuis plusieurs années les riverains vaudais de l'aéroport de Bron se plaignent de nuisances croissantes à la fois en quantité (trafic en augmentation continue) et en intensité (vols plus bruyants). Cette évolution correspond à une phase de développement de l'aéroport de Bron qui cherche à grandir et à attirer sans cesse toujours plus de trafic (par exemple en construisant de nouveaux hangars pour des avions toujours plus gros). Cet accroissement de l'activité est apparent dans le dossier soumis à l'avis des habitants de Vaulx-en-Velin ; ainsi il est prévu :

- Plus de trafic sur l'aéroport (**passer de 70.166 mouvements en 2008 à 120.000 en 2030 soit +2,6%/an**),
- Plus de gros avions bruyants (**aviation d'affaire prévue en progression de 4,3% / an**),
- La création d'une nouvelle zone de bruit (zone D) qui imposera une isolation renforcée des logements (**surcoût de construction de l'ordre de 20 à 30%**), et l'obligation d'informer locataires et propriétaires sur la présence de cette zone de bruit. Cette zone touchera à terme plus de 50.000 personnes.

Face à cette évolution de l'aéroport qui va contre les intérêts des vaudais nos associations demandent :

- La stabilisation impérative du nombre de mouvements sur l'aéroport pour les 20 prochaines années et l'impossibilité de compenser entre type d'aéronefs (ne pas remplacer la baisse du nombre de petits avions par une augmentation du nombre de gros porteurs),
- Face à la perte de valeur actée des logements en zone D, la mise en place obligatoire d'aides publiques à l'isolation pour tous les logements (anciens, récents, futurs) qui seraient dans cette zone ; si tel n'était pas le cas, la création de cette zone D devrait être abandonnée pour éviter la spoliation des vaudais,
- Le retrait de tous les permis de construire récemment signés (aux anciennes normes d'isolation) par la Ville de Vaulx-en-Velin et non encore mis en chantier,
- Le gel de toutes les autorisations de constructions dans la zone D tant que la ville de Vaulx-en-Velin et les promoteurs ne construiront pas les logements aux nouvelles normes.

Dans l'attente de voir leurs demandes satisfaites, les associations ont décidé :

- **De faire signer une pétition relayant ces demandes**, pétition destinée à M. le Commissaire Enquêteur,
- De demander de façon amiable à M le Maire de Vaulx-en-Velin de :
 - **retirer l'ensemble des permis de construire situés en zone D, signés récemment et qui n'intègrent pas les futures normes d'isolation (plus de 350 logements),**
 - **geler toutes les nouveaux permis de construire en cours d'instruction (près de 800 logements).**

Les associations remercient par avance toutes les personnes qui les soutiennent et les soutiendront, et encouragent tous les vaudais à signer leur pétition (<http://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/petition-modification-aeroport-bron-bien-habitants/10604>).

L'aéroport de Bron ne doit pas devenir la troisième piste de l'aéroport de St Exupéry.